

**CNRC-NRC**

# LIGNES DIRECTRICES POUR LA COMMUNICATION DU SOUTIEN OFFERT PAR LE PARI CNRC



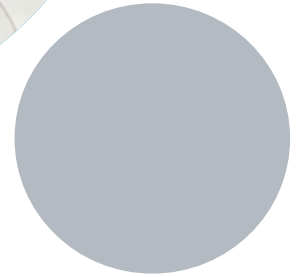
Document pour les ORGANISMES



Conseil national de  
recherches Canada

National Research  
Council Canada

Canada



## APERÇU

Ce document est conçu pour vous aider à émettre des communications publiques qui annoncent ou mentionnent le financement reçu par votre organisme dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC).

Il contient des renseignements et des conseils concernant ce qui suit :

- obligations de l'organisme
- processus d'approbation
- lignes directrices générales et formulations types pour :
  - communiqués de presse publiés par des tiers
  - publications dans les médias sociaux
  - contenu Web et utilisation de l'identité visuelle (logo) du CNRC
- personnes à contacter pour obtenir de l'aide





## OBLIGATION D'OBTENIR L'APPROBATION DU PARI CNRC

Les obligations de l'organisme en ce qui a trait aux communications publiques associées à l'accord de contribution sont énoncées à la clause 9 de l'accord de contribution que vous avez signé avec le PARI CNRC, qui se lit comme suit :

*Dans toutes communications associées à cet accord de contribution (y compris, mais non exclusivement, les sites Internet, les publications, les communiqués, les présentations, les affiches et les rapports annuels), l'organisme doit reconnaître la contribution financière du gouvernement du Canada. L'organisme ne doit pas utiliser le nom du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ou du gouvernement du Canada d'une façon qui pourrait laisser croire que le CNRC appuie ou approuve un produit, un procédé ou une entreprise. L'organisme consent à une forme de reconnaissance approuvée par le CNRC qui peut comporter du texte dans les deux langues officielles et des éléments officiels d'identification gouvernementale ou d'autres éléments graphiques. L'organisme doit consentir à limiter les formes de reconnaissance à celles convenues avec le CNRC et à retirer les actions de reconnaissance à la demande du ministre ou du CNRC, le cas échéant.*

## PROCESSUS D'APPROBATION

Votre conseiller ou conseillère en technologie industrielle (CTI) du PARI CNRC gère le processus d'approbation des communications, lequel peut prendre **jusqu'à cinq jours ouvrables**. Il est important de noter que le soutien ne doit être annoncé qu'une fois que l'approbation du PARI CNRC a été reçue. Pour qu'un organisme puisse demander et recevoir une approbation, un accord de contribution doit avoir été signé par votre organisme et le PARI CNRC.



### Étape 1

Si vous souhaitez émettre des produits de communication annonçant ou reconnaissant le soutien reçu du PARI CNRC, veuillez fournir ce qui suit à votre CTI :

- une copie électronique du contenu (p. ex., communiqué de presse, publications pour les médias sociaux ou contenu Web) dans un document MS Word
- la date de distribution prévue
- la méthode de distribution proposée



### Étape 2

Votre CTI travaillera avec l'équipe des Communications du PARI CNRC pour revoir votre contenu et y apporter des modifications mineures, s'il y a lieu, selon :

- l'accord conclu entre le PARI CNRC et votre entreprise (c.-à-d. le montant exact de l'accord de contribution, la description du projet, etc.)
- les lignes directrices de rédaction présentées dans le présent document



### Étape 3

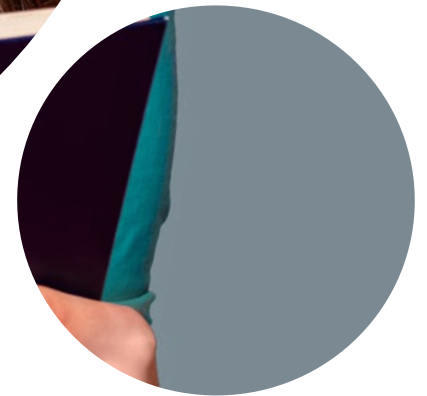
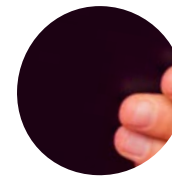
L'équipe des Communications du PARI CNRC soumettra le contenu que vous avez fourni à toutes les étapes d'approbation nécessaires et vous le retournera par l'intermédiaire de votre CTI.

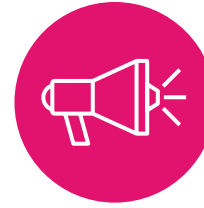
## LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES : COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS PAR DES TIERS

### Lignes directrices pour la rédaction

Veuillez tenir compte des lignes directrices suivantes lors de la rédaction d'un communiqué de presse :

1. La mention « PARI CNRC » et le montant du financement consenti dans le cadre de l'accord de contribution ne doivent pas figurer dans le titre.
2. Il faut éviter d'utiliser les mots « subvention » ou « subventionner » (p. ex., n'utilisez pas de formulation du type « L'organisme a reçu une subvention de XX \$ pour ce projet. »)
3. Le titre ne doit pas inclure « gouvernement du Canada ». (Remarque : il s'agit d'une mesure temporaire destinée à assurer la visibilité maximale des annonces importantes faites par le gouvernement fédéral en lien avec la COVID-19.)
4. Aucune citation de représentants du CNRC ne doit figurer dans les communiqués de presse publiés par des tiers.
5. Aucun logo du CNRC ne doit figurer dans les communiqués de presse et les publications sur les médias sociaux de tiers.
6. À la première mention de « PARI CNRC » dans un texte, l'appellation au long doit être incluse, soit : « Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) ».
7. Aucune section « À propos du PARI CNRC » ni aucun paragraphe passe-partout sur le CNRC ne doit figurer dans les communiqués de presse publiés par des tiers.
8. Pour annoncer le montant du financement reçu du PARI CNRC dans le cadre d'un accord de contribution, utilisez la formulation « L'organisme a reçu/recevra jusqu'à [X] \$ en financement ». L'expression « financement conditionnel » peut être utilisée si le montant du financement n'est pas précisé.
9. Il doit être clairement précisé que le financement du PARI CNRC soutient des services d'innovation précis offerts par l'organisme.
10. Il faut éviter d'utiliser les mots « partenariat » ou « collaboration », car le PARI CNRC ne participe pas à la prestation des services de l'organisme.
11. Il faut également éviter de faire des déclarations qui pourraient laisser entendre que le PARI CNRC ou le gouvernement du Canada recommande l'organisme et ses services.
12. Il ne faut pas inclure de déclarations prospectives concernant le financement du PARI CNRC (p. ex. des déclarations qui impliquent l'octroi d'un probable financement futur par le PARI CNRC).





### **Exemples de formulations recommandées**

#### **Annonce de financement du PARI CNRC**

*[ORGANISME] est fier d'annoncer qu'il recevra jusqu'à [X] \$ en financement dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) pour soutenir la prestation des services de [DESCRIPTION] à des petites et moyennes entreprises.*

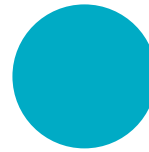
#### **Mentions générales du soutien du PARI CNRC**

*[ORGANISME] [a également reçu/recevra également] [jusqu'à [X] \$ en financement/du financement conditionnel] dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) pour soutenir la prestation de ces services.*

*[ORGANISME] [a également reçu/recevra également] [jusqu'à [X] \$ en financement/du financement conditionnel] dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) pour soutenir la prestation des services de [DESCRIPTION] aux petites et moyennes entreprises.*

#### **Annonce de financement supplémentaire du PARI CNRC (modification de l'accord de contribution)**

*[ORGANISME] est fier d'annoncer qu'il recevra du financement supplémentaire dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) pour soutenir la prestation des services de [DESCRIPTION] aux petites et moyennes entreprises. La modification de l'accord de contribution élargit le soutien existant offert à [ORGANISME] par le PARI CNRC, l'accord prévoyant une contribution financière totale pouvant atteindre XX \$.*



## LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES : MÉDIAS SOCIAUX

Votre organisme peut se servir des médias sociaux pour annoncer le nouveau financement du PARI CNRC ou pour faire le point sur les progrès réalisés.

Le PARI CNRC ne dispose pas de ses propres comptes de médias sociaux. Si vous souhaitez publier sur les médias sociaux, veuillez mentionner les comptes officiels du CNRC :

- Compte Twitter en français : [twitter.com/CNRC\\_NRC](https://twitter.com/CNRC_NRC)
- Compte Twitter en anglais : [twitter.com/NRC\\_CNRC](https://twitter.com/NRC_CNRC)
- LinkedIn : [linkedin.com/company/national-research-council](https://www.linkedin.com/company/national-research-council)
- Instagram : [instagram.com/nrc\\_cnrc](https://www.instagram.com/nrc_cnrc)

Tout contenu mentionnant le soutien du PARI CNRC doit d'abord être soumis à votre CTI en vue de son examen et approbation par le PARI CNRC. Avant de mentionner le nom d'un employé du PARI CNRC dans une publication sur les médias sociaux, assurez-vous d'obtenir le consentement de la personne et l'approbation du PARI CNRC, afin de veiller au respect de la vie privée de nos employés.

## Twitter

Si vous envisagez de publier un gazouillis en lien avec un communiqué de presse ou une annonce, le gazouillis doit être soumis au PARI CNRC pour approbation en même temps que l'ébauche du communiqué. S'il y a lieu, vous pouvez utiliser le mot-clic #PARI.

### Exemples de gazouillis :

[ORGANISME] est fier d'annoncer qu'il recevra un financement du #PARI @CNRC\_NRC pour soutenir la prestation de ses services de [DESCRIPTION] aux petites et moyennes entreprises <lien vers le communiqué>

[ORGANISME] est fier d'annoncer qu'il a pu fournir à X entreprises locales des services de [DESCRIPTION] grâce au soutien financier du #PARI @CNRC\_NRC <lien vers le communiqué>

## LinkedIn

Veuillez utiliser une formulation qui respecte les lignes directrices sur la rédaction de communiqués de presse par de tierces parties et mentionner le compte LinkedIn officiel du CNRC. Si vous envisagez de réutiliser le contenu d'un communiqué de presse sur LinkedIn, veuillez nous en informer et vous assurer que le contenu a été approuvé par le PARI CNRC.

## Instagram

L'utilisation du logo du PARI CNRC n'est pas autorisée.





## LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES : CONTENU WEB ET UTILISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE (LOGO) DU CNRC

Si vous envisagez de mentionner le soutien du PARI CNRC sur votre site Web, veuillez en informer votre CTI. Toutes les demandes sont examinées individuellement et doivent respecter les lignes directrices suivantes :

- Assurez-vous que votre organisme a un accord de contribution (AC) en vigueur avec le PARI CNRC.
- Veuillez mentionner explicitement que vous avez obtenu du soutien du PARI CNRC et éviter de faire référence au PARI CNRC en tant que partenaire ou collaborateur.
- N'utilisez pas le nom ou l'identité visuelle du PARI CNRC sur les produits destinés à la promotion commerciale ou aux services de l'organisme.
- Lorsque possible (p. ex. sur un site Web), ajoutez une mention de reconnaissance qui indique la nature du soutien offert par le PARI CNRC. Cette mention peut être suivie de la signature du CNRC si cela est jugé approprié (la signature du CNRC doit être fournie par l'équipe des Communications du PARI CNRC).

### Exemple de mention du soutien du PARI CNRC sur un site Web :

*Les services de [organisme] sont en partie financés par le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC).*



Conseil national de  
recherches Canada    National Research  
Council Canada

Remarque : Les organismes qui utilisent l'identité visuelle du CNRC sans avoir au préalable obtenu une autorisation seront invités à retirer de leur site Web les éléments graphiques non autorisés.

## ANNEXE A : EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

\*Sur un document à en-tête de l'organisme.

### [ORGANISME] recevra du financement en appui à ses services de [DESCRIPTION]

Ville (Province/Territoire), le XX XXXX 20XX –

Aujourd'hui, [organisme] est heureux d'annoncer qu'il recevra jusqu'à [X] dollars en financement du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) pour soutenir la prestation de ses services de [DESCRIPTION] destinés aux petites et moyennes entreprises.

### S'il y a lieu, inclure une citation d'un représentant de l'organisme :

« Grâce à cet appui du PARI CNRC, nous pourrions... »

### À propos de l'organisme

Insérer le paragraphe passe-partout ici.

### Coordonnées

Insérer les coordonnées des personnes-ressources de l'organisme ici.

# PERSONNES À CONTACTER POUR OBTENIR DE L'AIDE

Votre CTI est votre principale personne-ressource pour toute question concernant le PARI CNRC. Si vous avez toujours des questions en lien avec la mention du soutien du PARI CNRC après avoir lu ce qui précède, veuillez communiquer avec votre CTI, qui vous mettra en contact avec l'équipe des Communications du PARI CNRC, s'il y a lieu.

[canada.ca/pari-cnrc](https://canada.ca/pari-cnrc)

© 2021 Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le Conseil national de recherches du Canada.

Papier : N° de cat. NR16-336/3-2020-F, ISBN 978-0-660-37725-4

PDF : N° de cat. NR16-336/3-2020F-PDF, ISBN 978-0-660-37724-7

032021 • Also available in English